

## TARIFS Service Enfance 2020

	PRESTATIONS / TRANCHES	REVENU ANNUEL DE REFERENCE DU FOYER*			TARIF EXTERIEUR
		- de 8 840 €	de 8 840 € à 12 625 €	+ de 12 625 €	
<b>A.L.S.H.</b> <i>(Vacances Scolaires et mercredi)</i>	SEMAINE 5 JOURS	22,40 €	54,90 €	73,30 €	80,50 €
	SEMAINE 4 JOURS (si jours férié dans la semaine)	18,00 €	43,70 €	58,70 €	64,70 €
	JOURNEE	5,20 €	12,70 €	16,90 €	19,35 €
	1/2 JOURNEE	3,15 €	7,70 €	10,20 €	11,45 €
	GARDE jusqu'à 12h30 (sans repas)	0,95 €	1,80 €	2,20 €	2,50 €
<b>PERISCOLAIRE</b>	ACCUEIL DU MATIN avant la classe ou GARDE jusqu'à 12h30 (sans repas)	0,95 €	1,80 €	2,20 €	2,50 €
	FORFAIT ANIMATION MIDI	0,10 €	1,90 €	2,50 €	3,35 €
	FORFAIT ANIMATION SOIR	2,10 €	3,75 €	4,70 €	5,10 €

<b>DROITS D'INSCRIPTION</b>	<b>FORFAIT</b>	<b>22,00 € par an et par famille</b>
<b>RETARD</b>	<b>FORFAIT</b>	<b>11,50 € à partir du 3ème retard</b>
<b>REPAS</b>	<b>FORFAIT</b>	<b>4,95 €</b>

Les repas ne sont pas compris dans les prestations indiquées.

\*Le revenu annuel de référence du foyer se calcule à partir des revenus fiscaux de référence du foyer, divisé par le nombre de parts. Si sur l'avis d'imposition il n'est pas fait mention d'un revenu fiscal de référence, seront pris en compte tous les revenus du foyer divisé par le nombre de parts.

Le dernier avis d'imposition doit être obligatoirement fourni avant le 15 janvier pour bénéficier des réductions.

En cas de mini-camp, le tarif sera décidé lors d'une délibération spécifique du Conseil Municipal.